**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1983)
**Heft:** 680

**Artikel:** La relance : de qui, pour qui?
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1024889

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand
N° 680 21 avril 1983
Vingtième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Pierre Feschotte

680

Domaine public

# *La relance: de qui, pour qui?*

*La Confédération, en un premier temps, avec approbation des Chambres, a décidé de réinjecter un milliard dans l'économie.*
*Décision rapidement prise et approuvée. En raison de la prédominance des dépenses militaires, Zurich et le holding Bührle seront les premiers servis. Mais indépendamment de la répartition géographique et industrielle, sujet largement débattu, il vaut la peine de s'arrêter à la signification de cette intervention dite globale.*
*Que signifie un milliard, si la Banque Nationale limite fortement la masse monétaire, et, par conséquent, le crédit et son coût?*
*Que signifie un milliard si, dans de nombreux secteurs, le pouvoir d'achat des salariés (et des paysans) est, même légèrement, limé? Il serait intéressant de recenser les secteurs où la compensation du renchérissement n'a pas été accordée. Imaginons qu'elle ait touché la moitié des salariés suisses! Environ un milliard aurait été de ce fait retiré de la circulation...*
*Parler d'un effet global alors que plusieurs autres paramètres peuvent agir en sens contraire est donc un leurre.*
*Retirez un franc à cent mille personnes et attribuez sous forme de lots, petits et gros, cinquante mille francs à quelques gagnants dont certains sont déjà bien pourvus... Parlerez-vous, au nom de ces cinquante mille francs, d'une relance globale?*
*L'Etat de Vaud, par nécessité budgétaire, va fortement limiter ses investissements, restreindre quelques dépenses et augmenter la taxe auto. Les 8,7 millions de relance auront-ils un effet global? Voyez plus haut.*
*En revanche, il serait important, en renonçant aux prétentions macro-économiques, de rétablir les circuits vrais et d'affirmer une authentique solidarité.*
*Reprenons l'exemple de la non-compensation du renchérissement! Les employés de banque ont dû la subir malgré les remarquables résultats, en 1982, de leurs employeurs. Ce sacrifice entrera dans le compte général et perdra tout caractère de solidarité, même si les banques font, en faveur de l'économie, quelques gestes de soutien. Ou plus exactement, les banques se vanteront d'une «générosité» de plusieurs millions ou dizaines de millions, en négligeant d'évoquer le prélèvement salarial qui le rend d'autant plus facile.*
*L'Etat de Vaud s'apprête à modifier les modalités de la compensation du renchérissement. Il ne tiendra plus compte de l'indice annuel moyen, mais de celui de la fin de chaque semestre. Il économisera ainsi quelque 5 millions (chiffre variable selon le rythme de l'inflation). L'économie réalisée entre dans la caisse générale et les mesures de soutien spécifiques qui peuvent être prévues pour les régions en difficulté tombent dans l'anonymat.*
*En réalité le «global cache-circuits» brouille la comparaison entre prélèvements et redistribution. Et quand redistribution il y a, ce «global cache-circuits» empêche que s'affirme de vraies solidarités et que se révèle l'immense pouvoir de l'épargne salariale, même forcée.*

**LIBÉRALISME**

# Seveso: les Etats à la rescousse

Evaporation des 41 fûts contenant la dioxine de Seveso: à mesure que le temps passe et que se multiplient les déclarations officielles, les indignations, les injonctions d'un côté, les protestations de bonne foi, les dénégations, les communiqués lénifiants de l'autre, à mesure que s'enfle cet extraordinaire fixation populaire sur Seveso, condensé de

**SUITE ET FIN AU VERSO**